

## "App-Elles", l'indispensable application pour lutter contre les violences faites aux femmes



"App-Elles", l'indispensable application pour lutter contre les violences faites aux femmes

Ce n'est pas nouveau mais dans le Gers l'application mobile via le logiciel « **App'Elles** » est plutôt discrète. L'occasion de mettre en avant cette application gratuite a été le renouvellement de la convention entre l'État et l'association REGAR concernant les 18 places d'hébergement d'urgence des femmes victimes de violences.

Il s'agit pour la personne en détresse de lancer via son portable un SOS que recevront 3 protecteurs désignés par cette dernière pour les informer que leur protégée a besoin de leur assistance. Ils recevront l'adresse exacte de l'alerte qui permettra de rejoindre la position du contact en détresse et d'appeler en même temps les secours.

Et il y a urgence à mieux faire connaître cette application car les chiffres révélés par la gendarmerie révèlent une augmentation exponentielle jusqu'à plus de 40% dans certains cas.

Pour sa part le directeur d'académie, Farid Djemmal, révèle que sur l'année scolaire les collèges et les lycées seront sollicités pour encourager la promotion de l'application. Alors que le préfet regrette «qu'il n'y a pas un seul jour sans qu'il y ait un fait et chaque fait nouveau est toujours de trop ».

### Zone gendarmerie

Les violences sexuelles :

Sont intervenus au cours de la signature de la convention

Martine Coulet, directrice de l'association Regar ; Typhanie Courteau, chargée de mission service droits des femmes (en charge de l'application App'elles) DDETSPP ; Emilie Bégué, au CIDFF et intervenante sociale police/gendarmerie ; Chantal Dejean Dupebe, Vice-Présidente du Conseil Départemental, en charge de la solidarité, santé et protection (enfance) ; Laurent Carrié, préfet du Gers ; Farid Djemmal, DASEN ; Julie David, directrice de cabinet du préfet du Gers.